

HUSSIGNY GODBRANGE



Sommaire

4-5	BUDGET COMMUNAL <i>Adoption du budget primitif</i>
ENFANCE <i>Maison de l'Enfance, Centre de Loisirs...</i>	6 - 7 - 8 - 9
10 - 16	TRAVAUX - URBANISME <i>Ephad...</i>
SOCIAL <i>Week end Solidarité</i>	17 - 18
19 - 21	CULTURE <i>Fête de la musique, Eco-green...</i>
ENVIRONNEMENT <i>Territoire National Transfrontalier...</i>	21
22 - 23	CÉRÉMONIES <i>Les Spahis aux cérémonies du 8 mai</i>
BRÈVES <i>Résultats des élections, Fête nationale, Etat civil</i>	24 - 26 - 27

Dates à retenir

JUILLET 2017

VENDREDI 14 FEUX D'ARTIFICE (Mairie) • Carreau de la Mine

AOUT 2017

SAMEDI 12 - DIMANCHE 13 - MARDI 15 CHALLENGE MUNICIPALITÉ (CSG) • Complexe Sportif

VENDREDI 25 - SAMEDI 26 Festival de JAZZ 2 Jours (Vibra'Son) • Carreau de la Mine

SEPTEMBRE 2017

DIMANCHE 10 CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION (Mairie) • Mairie

SAMEDI 16 CHALLENGE B BUDNIK (Aurore Basket) • Salle des Sports

SAMEDI 16 - DIMANCHE 17 VISITE DE LA MINE

Inscription en mairie (AHI) • Carreau de la mine

MARDI 19 DON DU SANG - 16H00-19H30 • Salle des Fêtes

DIMANCHE 24 REPAS ANNUEL POUR LES PERSONNES AGEES (Mairie - CCAS) • Salle des Fêtes

SAMEDI 30 REPAS DANSANT (Body Form) • Salle des Fêtes

OCTOBRE 2017

VENDREDI 6 - SAMEDI 7 - DIMANCHE 8 FÊTE DE LA BIÈRE (CSG) • Salle des Fêtes + Place de l'Eglise

VENDREDI 13 CONCERT GOSPEL (Mairie) • Eglise

DIMANCHE 15 LOTO (Pétanque) • Salle des fêtes

SAMEDI 21 RÉCEPTION NOCES D'OR (Mairie) • Salle des fêtes

SAMEDI 28 REPAS (Ass. Les Lutins Rouges) • Salle des Fêtes

SAMEDI 28 VENTE DE FLEURS POUR TOUSSAINT Ass La Cigale et la Fourmi) • Place de l'Eglise

NOVEMBRE 2017

DIMANCHE 5 SEMI MARATHON (OMS) • Salle des Sports

VENDREDI 10 AU VENDREDI 17 EXPOSITION (ACAM) • Salle des Fêtes

SAMEDI 11 CÉRÉMONIES (Mairie) • Salle des Fêtes

SAMEDI 18 - DIMANCHE 19 VISITE DE LA MINE Inscription en Mairie (AHI) • Carreau de la mine

SAMEDI 18 - DIMANCHE 19 THEATRE (Ass. Jeunes Pousses) • Salle des Fêtes

SAMEDI 25 TRAIL NOCTURNE (CAPHG) • Salle des Sports

DIMANCHE 26 SAINTE CÉCILE - REPAS (Harmonie La Fraternelle) • Salle des Fêtes

DÉCEMBRE 2017

SAMEDI 2 MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE (Ecole la Fontaine) • Salle des Fêtes

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 7 SPECTACLE ST NICOLAS OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ (mairie) • Salle des fêtes

VENDREDI 8 MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE (Ecole Prévert) • Salle des Fêtes

DIMANCHE 10 SPECTACLE APRÈS MIDI (Amicale de Danse) • Salle des Fêtes

SAMEDI 16 CHALLENGE DE LA MUNICIPALITÉ ET BASKET EN FAMILLE (AURORE BASKET) • Salle des Sports



Madame, Monsieur,

Madame, Monsieur,

Comment ne pas revenir sur la longue période électorale que nous venons de vivre...ou de subir ?

Comment ne pas noter lors des derniers scrutins l'abstention massive et historique qui s'apparente à une véritable grève des urnes. Car cette abstention n'est pas que silence ou indifférence, elle est surtout un signe d'insatisfaction et de défiance de la part notamment des couches populaires.

La réduction de la durée du mandat présidentiel et l'inversion du calendrier électoral n'y sont pas pour rien. Plus que jamais, tout tourne autour de l'élection du Président de la République qui marginalise les autres scrutins et plus particulièrement les élections législatives.

Comment dans notre démocratie au XXIème siècle, un homme seul peut-il avoir autant de pouvoirs, décider de tout, faire adopter par ordonnances une loi autorisant la casse du droit du travail fragilisant la situation des salariés sans que les députés aient leur mot à dire ?

Que dire aussi de la réforme de l'impôt sur la fortune et de la fiscalité au profit des spéculateurs ? de la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires ?

Face au rouleau compresseur libéral, les résistances ne manqueront pas de se mettre en place. Elles seront d'autant plus efficaces qu'elles se montreront capables d'avancer des propositions audacieuses sur la démocratie, la refondation de la construction européenne mais aussi de s'opposer au projet de libéralisation de l'économie et de la société voulu par le Président de la République.

Rendez-vous est déjà donné pour la rentrée. En attendant, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances. ■

Laurent Righi

Maire, Conseiller Général Honoraire

Budget communal 2017



Réfection de la cour de la Maison de l'Enfance



Réfection intérieure de la bibliothèque

Le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2017 lors de sa réunion du 5 avril : un budget dans la continuité des années précédentes tant en section de fonctionnement (2 662 962 €) qu'en section d'investissement (1 971 383 €), bâti autour des priorités municipales : le maintien des dépenses utiles au fonctionnement des services pour répondre aux besoins de la population et des associations et la poursuite des investissements axés sur la requalification urbaine ainsi que sur l'amélioration du cadre de vie et des conditions d'enseignement dans les écoles.

En section de fonctionnement, la reconduction des crédits en dépenses permet la gestion et le maintien des services et des équipements publics existants. Pour assurer un niveau suffisant de recettes et d'autofinancement des investissements, les recettes, toujours contraintes par la baisse des dotations de l'Etat, seront assurées par une augmentation minimale du taux des impôts locaux de 1 %, ce qui donne 16,77 % pour la taxe d'habitation et 14,62 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti au lieu de 16,60 et 14,48 % en 2016.

En section d'investissement, deux grandes priorités ressortent des crédits votés : la poursuite de la requalification du centre-ville avec 650 000 € pour la rue Gambetta et les écoles avec près de 270 000 € consacrés à leur amélioration.



Requalification de la rue Gambetta

L'essentiel ira cette année au groupe scolaire Jacques Prévert puisque seront réalisés cet été les travaux de mise aux

normes d'accessibilité aux personnes handicapées, avec notamment la réfection complète du bloc sanitaires. L'ouverture d'une 7ème classe à la rentrée conduit aussi à prévoir les crédits nécessaires à l'acquisition du mobilier et à la réfection des peintures de la salle qui accueillera cette nouvelle classe.



Travaux d'accessibilité de l'école Prévert



Sera également poursuivi l'équipement des classes en tableau numérique, 1 dans chaque école. Toujours dans le domaine des nouvelles technologies, le groupe scolaire Jean de la Fontaine bénéficiera d'une dotation en tablettes numériques.

Enfin, la réfection des façades de cette école sera encore au programme avec, cette année, le ravalement d'une partie de la façade donnant sur la cour.

Les autres opérations se répartissent ainsi:

travaux en forêt : 122 000 €

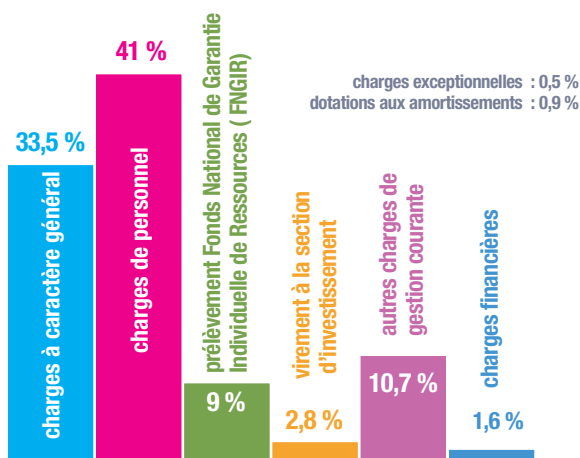
travaux bâtiments : 120 000 € (dont l'installation d'un bloc sanitaires sur le carreau de la mine et la réfection intérieure de la bibliothèque)

acquisition de matériel : 105 000 €

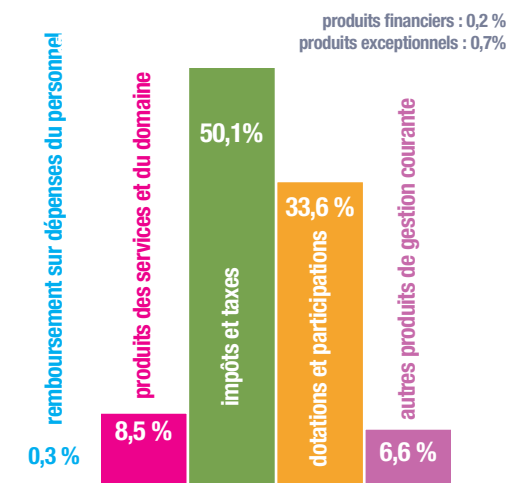
aménagement voiries et réseaux divers : 100 000 € (dont la réfection de la cour de la Maison de l'Enfance et la réfection d'armoires électriques) ■

Budget de fonctionnement

Dépenses



Recettes



Enfance - Jeunesse

Maison de l'Enfance : Journée Portes Ouvertes

Journée découverte pour les familles à la Maison de l'Enfance le 2 juin dernier, celles qui ont déjà des enfants qui la fréquentent ou qui les y confieront à la prochaine rentrée.



de bonnes conditions d'accueil pour les enfants. Cela s'est traduit en particulier cette année par l'acquisition de nouvelles tables pour le réfectoire compte-tenu de la hausse de fréquentation du service et le renouvellement du matériel pédagogique et ludique. Des achats d'un montant de 8 800 € qui ont bénéficié d'une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle de 3 645 €.



Au programme : visite des lieux et présentation des activités sous la houlette des responsables de la structure, Amandine ARNOULD pour le périscolaire et Julien CABRET pour les centres de loisirs, rencontre avec le personnel communal et pour conclure, apéritif convivial en présence des élus et des associations ayant animé des ateliers périscolaires pendant l'année.



cour fin juin pour améliorer son usage et agrandir sa surface utile en supprimant les bordures et les parties gravillonnées, un chantier d'environ 18 300 € T.T.C. confié à l'entreprise TTPH. ■

Comme l'a rappelé à cette occasion Mme Sylvie JOLY, Adjointe au Maire, la Commune reste attachée à créer

Amélioration également à l'extérieur du bâtiment avec la réfection de la

Pour contacter la Maison de l'Enfance :
téléphoner au 03 82 44 49 39
ou par mail :
maisondelenfance.hussigny@riv54.fr.
Les dossiers d'inscription pour l'année scolaire 2017/2018 sont disponibles et à remettre avant le 21 juillet 2017.

Centre de Loisirs - été 2017

La Maison de l'Enfance accueille les enfants de 3 à 12 ans pour le centre de loisirs d'été du lundi 10 juillet au vendredi 25 août 2017

Horaires de fonctionnement :
du lundi au vendredi, accueil à la journée
ou à la demi-journée.

Le matin de 8h30 à 12h00

L'après-midi de 13h30 à 18h00

La journée complète de 8h30 à 18h00

Inscriptions : nous vous rappelons également qu'afin de pouvoir communiquer le nombre de repas nécessaire et de prévoir le nombre suffisant d'encadrants pour le bon déroulement des activités, chaque famille devra réserver, le jeudi au plus tard, les jours de la semaine où son -ou ses- enfant fréquentera le centre de loisirs.



Au feu !

Les pompiers de Hussigny-Godbrange sont venus à l'école Jean de La Fontaine pour expliquer et montrer ce qu'ils peuvent être amenés à faire en intervention. Munis de leurs véhicules et de tout leur matériel, ils ont simulé un feu dans la BCD de l'école. Ils ont éteint le feu et effectué le sauvetage d'une personne restée à l'intérieur. C'est sous le regard ébahi des enfants qu'ils ont évacué la fumée de la salle et sorti la personne inconsciente (un mannequin bien sûr). Ils ont également visité l'intérieur du camion d'intervention, essayé les casques des pompiers et même utilisé la lance incendie pour arroser la cour de l'école.

Un grand merci aux pompiers pour leur engagement auprès des écoles et des enfants. C'est avec plaisir qu'ils interviennent chaque année dans les deux groupes scolaires pour prévenir les risques, transmettre les bons gestes et faire connaître leur « métier ». ■



Enfance - Jeunesse

Fête patronale - Une rose un espoir



Comme chaque année, en même temps que l'ouverture de la Fête patronale, les motards de l'opération Une Rose, un Espoir se sont arrêtés dans la localité pour remettre leurs fleurs aux personnes qui les avaient réservées auprès de la mairie. Une façon de contribuer à la lutte contre le cancer, au cœur de cette action : 968 €

ont été ainsi rassemblés, qui serviront à LUVÉVILLE pour l'achat d'un UROSCANNER, appareil permettant d'étudier de façon précise la morphologie des voies urinaires du rein à la vessie sans oublier la prostate. L'association vous remercie toutes et tous pour votre participation.





Kermesse de l'école Jacques Prévert



Kermesse de l'école Jean de La Fontaine

Kermesse des écoles :

Chants et danses des enfants ; jeux et restauration ; remise par les Elus de récompenses scolaires à tous les élèves lors des kermesses des écoles Jacques Prévert le 10 juin et Jean de la Fontaine le 17 juin.



Distribution de prix à l'école Prévert

EHPAD : pose de la première pierre



Un 21 avril à marquer d'une pierre blanche : celui de cette année 2017 où a été enfin posée une pierre, la première de la Maison des Cerisiers, nom qui sera celui de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes créé par l'ADEF Résidences, rue Pasteur, sur l'ancien terrain de football.

Une première pierre posée par le Maire, Laurent RIGHI, entouré de nombreuses personnalités dont M. Dominique BOURGINE, Président du Directoire de l'ADEF Résidences, Mme Annie SILVESTRI, Vice-Présidente du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, M. Christian ECKERT, Secrétaire d'Etat, M. Jean-Marc FOURNEL, Député, Alain CASARI, Architecte.

L'occasion pour le Premier magistrat de rappeler les vicissitudes de ce projet engagé par la Municipalité, il y a plus de 15 ans au début des années 2000 : "On peut dire que rien ne nous aura été épargné : suite à un avis favorable

du CROSMS en juin 2005 valable jusqu'en 2008, à des démarches répétées auprès du Préfet de Meurthe-*et*-Moselle, nous avons obtenu l'affectation anticipée de notre projet dans le cadre du PRIAC 2007 sur la liste complémentaire.

Et après bien des difficultés et une pression constante auprès du Préfet et du Président du Conseil Général, Michel Dinet, que je sollicitais presque toutes les semaines, un arrêté autorisant la création de l'EHPAD nous parvenait juste à temps avant caducité du dossier, le 12 janvier 2009, précisant que l'ouverture devrait intervenir avant 2011.

En novembre 2010, nous parvenait

l'arrêté d'autorisation signé par l'Agence Régionale de Santé et par le Conseil Général. Enfin, nous disions-nous, cette fois les choses sont bouclées. Et bien non, c'était sans compter sur les arguments dilatoires voire les mensonges de l'AMAPA titulaire de l'autorisation à laquelle nous avons cédé le terrain pour l'euro symbolique.

Je passe sur l'énergie dépensée alors pour tenter de récupérer ce terrain et sur les multiples réunions à Nancy avec le Conseil Général et l'ARS, parce que nous sentions bien que de semaine en semaine et de mois en mois, nous risquions d'arriver à la caducité du projet.

Et ce qui devait arriver, arriva ; il nous

Création de sanitaires au carreau de la mine



Le carreau de la mine avait été réhabilité en 2013 pour pouvoir y accueillir des manifestations festives, associatives ou municipales. Celles-ci y ont depuis trouvé leur place, telles le 14 juillet, le festival de jazz, Ecogreen, les Feux de la Saint-Jean ou la chasse aux œufs... Y manquait pourtant un équipement dont l'absence ou les solutions provisoires posaient problème : des sanitaires...

C'est chose résolue aujourd'hui puisque la Commune a fait procéder fin juin à l'installation d'un bloc sanitaire sur le site à proximité du chapiteau en bois : l'entreprise LM2P a réalisé la dalle destinée à recevoir le bungalow de la société BUNG'ECO.

Un chantier d'un montant de 25 000 € T.T.C. environ, qui a bénéficié d'une subvention de 6 000 € de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. ■



a fallu tout recommencer. Nouvel appel à projets, et après une nouvelle et complète procédure, ADEF Résidences fut retenue en 2014 pour la construction de l'EHPAD à Hussigny-Godbrange.

Tout cela est maintenant derrière nous. Certes, il sera difficile d'oublier toutes ces péripéties et ces tracasseries. Cela nous fera quand même quelques souvenirs quand l'EHPAD "La Maison des Cerisiers" sortira réellement de terre, elle sera un équipement prépondérant de la vie de notre Commune tout à côté de la Maison de l'Enfance." ■

Remplacement de la haie du cimetière de Godbrange



La haie de thuyas à l'intérieur du cimetière de Godbrange avait été victime d'un sinistre cet hiver et près de 60 arbres complètement brûlés et donc à remplacer.... Fin juin, l'entreprise CARRADORI ENVIRONNEMENT a procédé à l'enlèvement et au dessouchage des thuyas morts avant d'en replanter 58 nouveaux, une opération qui a coûté à la Commune près de 3 600 € T.T.C. ■

Inauguration du centre ville

Le 4 février dernier, la Commune a organisé l'inauguration officielle du nouveau centre-ville résultant des travaux de la première phase de sa requalification portant sur le secteur entre la mairie et les abords du groupe scolaire Jean de la Fontaine.



Malgré la pluie qui s'était aussi invitée à l'évènement, les participants, Elus de Hussigny-Godbrange et des communes voisines, représentants des entreprises et des associations, en présence du Sous-Préfet de Briey, M PROISY, ont fait le tour des lieux avant de s'abriter en mairie pour écouter le Maire, Laurent RIGHI, rappeler les grandes lignes de cette opération : Vous venez de découvrir la première partie de la requalification du centre-ville. Autrefois place du marché et de la fête foraine et ce jusque dans les années 60 avant sa transformation en square, ce lieu n'avait pas été réhabilité depuis lors, c'est-à-dire depuis plus de 45 ans.

Un chantier d'envergure

Après réflexion, comme nous l'avions prévu dans notre programme municipal, nous avons décidé de réaliser ce chantier d'envergure qui change aujourd'hui l'image

de la Commune. Après plus de cinq mois de travaux et un investissement de 850 000 euros, chacun peut juger du résultat :

- un espace entièrement requalifié, plus lisible, plus accueillant, mieux organisé mais surtout des accès beaucoup plus sécurisés vers les écoles.



- la création d'un nouveau parking et d'une aire de jeux sur l'emplacement de la maison située au 4 rue Foch, laissée à l'abandon, rachetée par la Commune puis démolie.

- la pose d'équipements plus modernes : mobilier urbain, éclairage public moins gourmand en énergie,



panneau d'informations lumineux sans oublier le feu rouge et les bornes rétractables délimitant le périmètre de la future maison de santé.

Une découverte inattendue

Et puis, la découverte inattendue du puits face au presbytère qu'il aurait été dommage de recouvrir. Il est aujourd'hui redevenu un élément important de cette place réhabilitée en même temps qu'un objet de curiosité qui témoigne du passé de notre Commune.

Plus originale encore la création artistique de notre ami Laurent Nunziatini qui vient, elle, rappeler un passé un peu plus récent, celui de l'épopée des mines de fer et de la sidérurgie qui a tant contribué à la croissance et au développement de la Commune et sans lequel beaucoup d'entre nous, enfants et petits-enfants de l'immigration, ne serions pas là et le Pays-Haut n'aurait jamais été ce qu'il est.

Ce travail du fer réalisé par Laurent, par ses formes et sa taille attire le regard, surprend, interroge ; mais il n'est pas que décoratif, il est aussi utile, ses courbes géantes se terminant en garde-corps. (...)

Remerciements

Je voudrais maintenant saluer tous les acteurs de cette belle réalisation, première phase de la rénovation du centre-ville qui se poursuivra dès cette année par la requalification de la rue Gambetta.

Je voudrais donc remercier en premier lieu les auteurs de ce projet, pensé aussi comme un lieu de rencontres où les gens pourront s'attarder, où les parents pourront attendre leurs enfants dans un cadre agréable, où pourront se dérouler certaines manifestations comme ce fut déjà le cas en fin d'année avec le concert de Noël donné par l'Harmonie Municipale.

Merci donc à Alain Casari - architecte et à ses équipes, pour ce projet novateur, à Cédric Hochart de Techni-Conseil pour la partie technique.

Merci aux entreprises EUROVIA, ELECTROLOR, CARRADORI Environnement, IMAJ, VEOLIA, MICHEL et LABRIET.

Merci à Monsieur le Sous-Préfet pour la subvention obtenue au titre de la DETR, au Conseil Départemental auprès duquel nous avons sollicité une subvention au titre des amendes de police mais toujours pas notifiée, au Président de la Communauté d'Agglomération pour la participation accordée pour l'achat du panneau lumineux ■

Requalification de la rue Gambetta



Deuxième phase prévue de la requalification du centre-ville, la réfection de la rue Gambetta qui va débuter cet été. Un chantier lui aussi d'importance, par la longueur de cette rue et sa largeur compte-tenu des usoirs, par son montant estimé à 807 000 € H.T mais aussi par ses problématiques : sécurisation des piétons, stationnement anarchique, nombre et vitesse des véhicules sur un axe fréquenté

Des enjeux qui méritaient concertation avec les riverains. C'est pourquoi la Municipalité les avait invités le 6 mars dernier à une réunion publique sur le projet de requalification et preuve de leur intérêt pour ce sujet qui les concerne directement, près d'une quarantaine d'entre eux étaient présents salle Aragon.

Le planning

En préambule, le Maire Laurent RIGHI a rappelé que les travaux prévus cette année s'inscrivent dans la poursuite de la requalification globale du centre-ville inscrite au programme du mandat municipal 2014/2020. Il a également précisé le planning envisagé à ce jour : le chantier devrait commencer en été, après le passage du Tour de France car celui-ci empruntera le 3 juillet la rue Gambetta. Compte-tenu de la durée prévisionnelle des travaux, de 6 à 8

Les objectifs principaux de ces travaux, outre l'aspect qualitatif qui sera donné à l'ensemble de la rue par l'enfouissement des réseaux aériens et les espaces verts, sont de renforcer la sécurité en ralentissant la vitesse par la création d'un îlot central précédé d'un plateau surélevé et d'améliorer la problématique du stationnement en utilisant les usoirs situés de part et d'autre de la rue.

Les échanges avec les riverains ont d'ailleurs porté essentiellement sur ce sujet du stationnement tant le



mois, ceux-ci seront scindés en 2 temps : l'enfouissement des réseaux en 2017 puis, après l'hiver, les aménagements de voirie pour minimiser la gêne tant pour les riverains que pour les milliers de frontaliers qui rejoignent le Grand-Duché.

Les aménagements prévus

Il a ensuite passé la parole à M. CASARI et M. ANGSTER de l'Agence d'architecture et d'Urbanisme CASARI-MERCIER et M. HOCHART du Bureau d'Etudes TECHNI-CONSEIL maîtres d'œuvre de l'opération pour la Commune, qui ont présenté, projection de plans à l'appui, le détail des aménagements prévus.

nombre de véhicules par foyer aujourd'hui compliquent les choses et que chacun, naturellement, souhaite se garer au plus près de chez soi... De nombreuses observations ont été aussi formulées sur l'emplacement de l'arrêt de bus. Des remarques enregistrées par la Commune avant de finaliser le projet et d'élaborer le dossier de consultation des entreprises.

Parallèlement, le service assainissement de la Communauté d'Agglomération de Longwy a été saisi pour rappeler aux riverains non raccordés à l'assainissement collectif leur obligation de le faire, avant que la rue ne soit refaite à neuf. ■



Périmètres de protection des captages d'eau

Obligatoire pour protéger les captages d'eau destinés à la consommation humaine des risques de pollution, la procédure d'élaboration des périmètres de protection des captages de la Commune a été achevée l'an dernier, avec l'arrêté préfectoral du 29 mars 2016 déclarant d'utilité publique ces périmètres.

Cette procédure a conduit à des travaux importants dans le périmètre immédiat du captage, notamment la mise à blanc de la parcelle avec abattage des arbres, la création d'un chemin d'accès, le curage du fossé et la pose d'une clôture pour fermer les lieux, réalisés par l'entreprise HABAY.

Une transformation qui n'est visible que si l'on s'engage dans la forêt en face de la station de pompage du Moulin mais qui aura coûté près de 77 400 € T.T.C. à la Commune pour répondre à la réglementation en matière d'eau potable. ■



Avant...



Pendant...



Après...

Réaménagement du parcours de santé



Comme prévu, l'ancien parcours de santé situé en forêt communale a achevé sa mue, entamée l'an passé, avec la pose des agrès par les sociétés CARBONE et IMAJ au printemps.

8 agrès choisis par l'association des coureurs à pied de Hussigny-Godbrange, le CAPHG, puisque celui-ci est à l'origine de cette rénovation afin de pouvoir s'y entraîner et y a également été partie prenante, en participant avec les services techniques municipaux au nettoyage et débroussaillage des lieux. En complément de cet aspect sportif, l'aspect convivial pour tous publics et promeneurs a été aussi restauré avec l'installation de banquettes le long du chemin et d'une aire de pique-nique dans la clairière à l'entrée de la forêt.

Au total, la Commune aura investi 38 000 € T.T.C. pour cette opération, avec le soutien financier de la Communauté d'Agglomération de Longwy, par le biais d'un Fonds de concours de 15 000 €. ■

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune suit son cours.... Après une seconde réunion publique organisée le 13 mars à la salle Louis Aragon pour présenter à la population les différents zonages et leur règlement, le Conseil Municipal a procédé au bilan de la concertation et arrêté le projet



de PLU dans sa séance du 5 avril 2017.

Un projet qui a été envoyé pour avis aux personnes publiques associées et Communes et Intercommunalités concernées : celles-ci ont trois mois pour rendre leur décision. La Commune pourra alors demander au Tribunal Administratif la désignation d'un commissaire-enquêteur pour organiser l'enquête publique obligatoire avant approbation définitive du PLU.

Une procédure longue et complexe puisque s'y ajoute depuis le 30 mai la décision de la Mission régionale d'autorité environnementale de la Région Grand Est, dépendant du Ministère de l'Environnement, de soumettre le PLU à étude environnementale, en raison de ses incidences possibles en premier lieu sur le site Natura 2000 luxembourgeois.

Cette décision entraîne donc une étude supplémentaire qui devra être réalisée avant de pouvoir engager l'enquête publique. Affaire à suivre... ■

34 logements sociaux en cours de réalisation



Parallèlement à l'EHPAD, un autre chantier d'importance est en cours sur la Commune, à l'initiative d'un promoteur privé. Situé rue Mathias Piermantier, à l'emplacement de l'ancienne ferme « Gauche », il s'agit de la construction de 34 logements par la société immobilière DELPOSEN, répartis en 2 collectifs de 15 logements et 4 pavillons individuels, de type T2 à T5.

Originalité de ce programme d'habitat : il fait l'objet d'un accord du promoteur avec le bailleur social Meurthe-et-Moselle Habitat qui en deviendra le propriétaire et gestionnaire, ce qui permettra d'augmenter le parc de logements sociaux sur la Commune, aujourd'hui peu important, et d'ainsi pouvoir mieux répondre aux besoins des habitants dans ce secteur très demandé. ■

Social

Week- end de la Solidarité



Retour en images sur le week-end de la Solidarité qui s'est déroulé du 10 au 12 mars dernier : goûter solidaire dans les écoles, Fête de la Saint-Patrick, marche gustative, repas dansant et concours de belote. Environ 4 100 € de bénéfiques au profit du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune ont été retirés de ces diverses manifestations.





Fête des Mères

Une plante offerte par la Municipalité aux mamans de la localité lors de la journée qui leur a été consacrée le 23 mai dernier.



Personnes âgées : inscriptions pour les bons d'achat et le repas annuel

Rappel pour les personnes âgées de plus de 65 ans domiciliées dans la Commune : le Centre Communal d'Action Sociale va organiser en septembre le repas annuel qui leur est dédié puis en fin d'année la distribution de bons d'achat.

Les personnes non encore inscrites sont invitées à se présenter à l'accueil de la mairie :

- Pour l'inscription à la remise des bons, se munir de ses justificatifs de ressources :
- Pour les personnes titulaires d'une pension de retraite française : avis d'imposition 2015 (sur les revenus de 2014).
- Pour les personnes titulaires d'une pension de retraite versée par un Etat étranger : dernier certificat annuel délivré par la caisse nationale de pension (Luxembourg, Belgique ...).
- pour l'inscription au repas, remettre le coupon-réponse ci-contre >

COUPON- REPONSE

REPAS DU DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017

Nom :

Prénom :

Adresse :

Participera au repas

Nombre de personnes * : 1 2

*Le conjoint(e) âgé(e) de moins de 65 ans :
participation aux frais de 20 €.



Soirée italienne

C'est avec un grand plaisir que plus de 130 personnes ont participé à la soirée italienne organisée par la commission culturelle le 31 mars dernier à la salle des fêtes. Piadina, charcuterie, fromages et vins italiens pour le plaisir des papilles. Chansons italiennes sur notes de guitare et violoncelle pour le plaisir des oreilles. Tel était le programme de cette soirée.



Le concert du groupe RADICI tout comme le repas semblent avoir été fort appréciés puisque de nombreuses personnes souhaitent voir renouvelée cette expérience de soirée à thème. Merci donc à tous les participants d'avoir permis le succès de cette manifestation.



Festival Rock "Eco green"

Les membres de l'association Vibra'son, organisatrice du festival Rock éco green, à qui on doit également le Festival de Jazz en sol mineur, avaient terminé l'édition 2016 sur les rotules, et un brin déçus. La manifestation avait en effet attiré, sur l'ancien carreau de la mine, près de 500 personnes sur deux jours, alors qu'ils en espéraient 150 à 200 de plus, notamment pour ne pas provoquer de trop gros trou dans le budget, alourdi par la présence des Fatals Picards. Du coup, ils hésitaient à remettre le couvert cette année. Ils ont alors choisi de lui donner une autre forme en organisant les 26 et 27 mai l'"Éco Green solidarité". L'esprit n'est donc pas abandonné : ce qui a été une fois de plus mis en avant ce sont les idées écolos, auxquelles s'ajoutent la solidarité, les réflexions sur le développement durable, la consommation locale, l'agriculture biologique. Avec pour objectifs de faire cogiter sur la société, la convivialité, le partage, l'ouverture aux autres et aux autres cultures. Si le rock national disparaît au profit de

la chanson française régionale (et de Rennes) festive, les ateliers, stands et autres animations one été appelés à prendre du volume. En 2017, pour cette nouvelle aventure, la soirée de vendredi a été réservée au reggae, et a permis d'accueillir 350 personnes pour une soirée haute en couleur. La journée du samedi a été ponctuée par deux temps forts : l'après-midi à travers un programme basé sur l'échange et la solidarité, atelier clown, théâtre et conférence... La soirée s'est articulée autour de trois groupes très engagés, tant au niveau des paroles, de la musique et du partage, "la tournée du bocal", "PME" (Pas Mal Enervé) et "le gars d'en face" qui ont fait le show... Même si le bilan en terme de fréquentation reste encore cette année mitigé, des pistes de réflexion pour perdurer et ne pas abandonner ce beau festival sont en cours..... Que l'esprit de la musique vive encore ! ■



Culture

Fête de la musique



Pour la 9^{ème} fête de la musique organisée par la Municipalité avec l'association Vibra'son, différents groupes musicaux ont inauguré le tout nouveau square Ronconi joliment réhabilité cet automne. En effet pour la première fois, la population de la Commune a pu se réunir en ce lieu ouvert, chaleureux et propice à de tels rassemblements.

Cette soirée a été l'occasion de partager un moment de plaisir entre les musiciens et les amateurs de notes. Pour cette édition de la Fête de la Musique, nous remercions La Fraternelle, les groupes Open Bar, The Tourist's et Replay pour leur présence et la qualité de leurs prestations. Merci également à tous de vous être déplacés nombreux et à l'année prochaine ! ■



Territoire naturel transfrontalier

En 2015, les Communes de Differdange, Saulnes et Hussigny-Godbrange ont signé une charte d'engagement pour un Territoire Naturel Transfrontalier (TNT) de la Chiers et de l'Alzette, afin de valoriser et développer leur patrimoine naturel, culturel, historique et socio-économique commun.

Afin de faire vivre cette charte et de mettre en œuvre des actions sous l'égide du TNT, les trois Communes ont convenu de l'opportunité de créer une association sans but lucratif sous la dénomination de l'ASBL TNT de la Chiers et de l'Alzette.

Avant sa mise en place officielle, élus et agents communaux des trois villes se rencontrent régulièrement depuis quelques mois pour réfléchir et proposer des actions s'inscrivant dans les objectifs du TNT.

On peut citer à ce titre l'opération Nettoyons la Nature déjà réalisée, la participation à un projet INTERREG de coopération transfrontalière pour la mise en place de dispositifs expérimentaux lumineux respectueux de la biodiversité ou plus ludique, le projet d'une promenade-découverte du TNT le 23 septembre prochain. ■

Opération Nettoyons la Nature

La Commune n'a pas perdu la belle habitude de sensibiliser au respect de l'environnement, en organisant une journée de nettoyage de la nature en faisant appel aux bénévoles de bonne volonté.

Mais cette année, cette action a été placée sous l'égide du TNT et donc organisée simultanée le 18 mars par les trois Communes de

Differdange, Saulnes et Hussigny-Godbrange. Si chaque collectivité avait établi ses propres points de nettoyage sur son territoire, tant malheureusement la matière à ramasser ne manque pas...

un point commun de rendez-vous entre les participants a conclu la matinée, grâce à la collation offerte à tous par Differdange au stade Thillenberg. ■



Les Spahis aux cérémonies du 8 mai

La Municipalité a coutume de célébrer chaque année la commémoration de l'Armistice ayant mis fin à la seconde guerre mondiale. Cette année est sortie de l'ordinaire puisque cette cérémonie a été marquée par la présence de représentants de l'Amicale des Anciens du 1^{er} régiment de Spahis, l'occasion de rappeler que ces militaires ont été présents à Hussigny-Godbrange, comme en témoigne la Stèle des Spahis érigée aux Cités Michel.



On chante, on lit des poèmes, la vie du village s'en trouve un petit peu égayée. Cette cohabitation va très bien se dérouler jusqu'au 10 mai 1940.

Ce jour-là, les Spahis du 4^{ème} RSM, formant avec le 6^{ème} RSA, la 1^{ère} Brigade de Spahis sous les ordres du Colonel Jouffrault, vont aller crânement

à la rencontre des premières troupes allemandes, qui au mépris des règles internationales, vont bafouer la neutralité du Grand-Duché du Luxembourg, et pénétrer sur son territoire dans la nuit du 9 au 10 Mai 1940.

Pour nos troupes, les combats s'engagent, nous enlevons Soloeuvre, mais des renseignements arrivent enfin, qui précisent toute l'ampleur de l'attaque allemande! 3 divisions d'infanteries, rien que pour le Sud du Grand-Duché!

Pourtant, nous tenons la ligne Nord de Soloeuvre-Sanem-Bascharage. Nous déplorons néanmoins nos premiers tués et blessés, ces derniers étant acheminés, Français et Allemands

réunis, vers l'hôpital d'Hussigny. La progression continue, le 4^{ème} Marocains rentre à Limpach, au Nord de Mondercange, et installe même son escadron de mitrailleuse sur le Zolverknapp, formidable observatoire où ils vont causer de très grosses pertes chez les fantassins allemands.

La nuit sera mise à profit par les civils de Differdange, Niederkorn, et Oberkorn pour passer la frontière française. Quant aux troupes allemandes, elles cherchent à profiter de l'obscurité pour s'infiltrer partout dans nos lignes... Au petit matin du 11 Mai, très rapidement, l'infanterie allemande, très dense, se remet en marche, appuyée par son artillerie.

Nous allons devoir bientôt céder sous le nombre, pourtant sans avoir démerité. Le 4^{ème} Spahis recule, non sans talonner l'ennemi, mais il est trop tard, le repli est total sur le Sud du Luxembourg.



Et malgré les tirs de la tourelle de Bréhain-la-Ville, nous nous retrouvons sur la frontière en cette soirée du 11



Mai. Les ordres sont les suivants: tenir les bois d'Hussigny et de Godbrange.

Le bilan de ces deux journées est très lourd. 4 Officiers tués, 3 blessés graves. Pour la troupe: 90 tués, 82 blessés graves. Tous les blessés légers sont restés dans les rangs. C'est de tradition chez les Spahis. Les jours suivants, et jusqu'à l'Armistice, la 1ère Brigade de Spahis sera au feu chaque jour. A Réhon, à Mexy, à Longwy, dans les Ardennes puis dans la vallée du Rhône, et ne cesse le combat qu'au cessez-le-feu du 25 Juin 1940.

En 1943, il devient 4ème Régiment de reconnaissance Marocains. Deux escadrons participent à la libération de la Corse. Puis ce sera l'Italie et en 1944, c'est la campagne pour la Libération de la France, le secteur de Briançon, puis l'Alsace. Après la guerre, il sera stationné à Fès au Maroc, pour 11 ans. Puis en RFA à Pforzheim, où il deviendra 3ème Régiment de Hussard en 1962 (...)

Le 1er régiment de spahis basé à Valence, est le dernier représentant de ces régiments d'exception.

Sa maxime "spahis un jour, spahis toujours!" est importante dans notre vie de tous les jours.

Alors oui, être spahis, en activité, ou retiré du service, nous oblige! A plus d'entraide, à plus de partage, à plus d'exemplarité...

Je terminerai ici en voulant m'adresser à vous les enfants. Devant ce monument aux morts, où sont inscrits les noms des fils de notre commune qui ont donnés leur vie pour leur pays, je veux vous dire que rien de bon ne sort de la guerre. Ce n'est que tristesse, misère, larmes et souffrances... mais si demain, comme certains parmi nous, vous deviez la faire, alors faite la avec honneur et droiture!

Mes chers enfants, vous êtes la démocratie et la république de demain, préservez les avec force!"

Présence des Spahis oblige, la cérémonie a été aussi marquée par la lecture, par des enfants des écoles Prévert et La Fontaine, de deux poèmes écrits par Céline RIGHI dont l'un spécialement pour ces militaires ainsi que par la remise de l'insigne de l'Amicale des Anciens du 1er régiment de Spahis à Mme Lysiane BOUDA et M. Laurent RIGHI. ■

AUX SPAHIS

En plein cœur du printemps

Dévalant les talus
Dans les bois, dans le vent
Comme vous avez couru !

Jamais à bout de souffle
Ni à bout de courage
Vous vous êtes battus
Dans d'autres paysages

Vous n'avez pas eu peur
De parler à la Mort
Votre âme chevillée
A l'Afrique lointaine
Vous aviez en même temps
Le cœur tricolore

Oui, vous avez quitté
Pour l'honneur du drapeau
Vos terres ocre jaune,
Les mamelons des dunes
Votre flore, votre faune
Le soleil et la lune

Vous vous êtes battus
Pour d'autres paysages

Vous n'avez pas eu peur
De parler à la Mort
Votre âme chevillée
A l'Afrique lointaine
Vous aviez, vous aviez
On s'en souvient encore,
Le visage beau et fier
Et le cœur tricolore



SOLDAT DE VERRE

Vous restez dans nos vies
Comme des soldats de verre
Brisés par feu d'été
Brisés par froid d'hiver
Nous vous parlons toujours
Nous vous parlons encore...

Nous vous parlons toujours
Nous vous parlons encore
Dans nos mémoires, greniers
Vous ne restez pas mort
Nous faisons la poussière
Sur les croix alignées
Des cimetières militaires

Dans les miroirs brisés
Nous lisons, nous lisons
Le passé en morceaux
Et les éclats de guerre
La ligne Maginot
N'est pas imaginaire
Chasseurs d'obscurité
Nous faisons la lumière

Nous portons à nos cœurs
Vos âmes indélébiles
Et autour de nos cous
Des souvenirs-colliers
Vos mémoires enfilées
Comme des perles fragiles

Nous vous portons en nous.

Elections présidentielles: 1^{er} tour - 23 avril 2017

INSCRITS	2 360
VOTANTS	1 885 79,9 %
* BLANCS ET ENVELOPPES VIDES	28
* NULS	8
TOTAL DES EXPRIMES	1 849
1- Nicolas DUPONT-AIGNAN	65
2- Marine LE PEN	410 22%
3- Emmanuel MACRON	394 21.3 %
4- Benoît HAMON	101 5.5 %
5- Nathalie ARTHAUD	18
6- Philippe POUTOU	31
7 Jacques CHEMINADE	5
8- Jean LASSALLE	12
9- Jean-Luc MELENCHON	644 34.2 %
10- François ASSELINEAU	7
11- François FILLON	162 8.8 %

2^{ème} tour - 07 Mai 2017

INSCRITS	2 406
VOTANTS	1 748 74.1%
* BLANCS ET ENVELOPPES VIDES	191
* NULS	65
TOTAL DES EXPRIMES	1 492
Emmanuel MACRON	990 66.4 %
Marine LE PEN	502 33.6%

Elections législatives 1^{er} tour - 17 juin 2017

INSCRITS	2 357
VOTANTS	956 40%
* BLANCS ET ENVELOPPES VIDES	20
* NULS	8
TOTAL DES EXPRIMES	928
1- LUX Pierre	0
2-SUARDI ArnaudDidier	1
3-LE NENAN	12
4-JOLIVET Annick	6
	95
6-ECKERT Christian	60
7-VAUTRIN Christiane	5
8-GIRARDET Cécile	3
9-SERVAGI Mathieu	60
10-SADOUANE Sonia	17
11-AGOPIANTZ Mikaël	24
12- ZOLFO Patrice	203
13- LEON Jean-Marc	133
14-DI LUIGI Walter	9
15-PALUSZKIEWICZ Xavier	298

2^{ème} tour - 07 Mai 2017

INSCRITS	2 357
VOTANTS	912 38.7 %
* BLANCS ET ENVELOPPES VIDES	47
* NULS	10
TOTAL DES EXPRIMES	855
1.ZOLFO Patrice	450 52.6 %
2.PALUSZKIEWICZ Xavier	405 47.4 %



INFO-JDC – JUIN 2017
Etablissement du service national nord-est

La Journée défense et citoyenneté

Un tremplin vers la vie active !



DEVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DEFENSE !

Pour qui ?

Tous les **jeunes Français**, filles et garçons, doivent effectuer leur Journée défense et citoyenneté (JDC) à l'âge de **17 ans**.

Chaque année, quelque 800 000 jeunes Français participent à la JDC. Organisée par le ministère des armées, cette journée a pour vocation :

- o d'expliquer aux jeunes citoyens la légitimité de la défense nationale ;
- o et les sensibiliser sur les possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont proposées.

Comment ?

1- En se faisant recenser à l'âge de 16 ans :

- o A l'âge de 16 ans et dans les trois mois qui suivent, les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou, pour les mairies qui le permettent, sur le site www.service-public.fr, munis des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- o Le recensement permet d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté à 17 ans et facilite l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

2- En créant son compte sur www.majdc.fr (disponible avant fin 2017) : ce site permettra la convocation à la JDC.

Faites-le savoir ! Communiquez sur la JDC dans votre site Internet, bulletin d'information, panneau d'affichage ...

Pour plus d'informations, contactez le centre du service national de Nancy
☎ 03 .83.87.12.00. – e-mail : csn-nancy.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Voir aussi : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>

www.defense.gouv.fr/jdc



Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie



19 mars, commémoration du 55^{ème} anniversaire de
la fin de la guerre d'Algérie.

Planter un arbre pour célébrer la Journée de la Terre



26 mars, Laurent Righi et l'Association France-Palestine Solidarité Meurthe- et -Moselle Nord ont planté, place de l'église, un ginkgo biloba pour célébrer avec le peuple palestinien la Journée de la Terre, journée de résistance face à l'occupation et la colonisation





Fête nationale

VENDREDI 14 JUILLET 2017
au **CARREAU DE LA MINE**

la Municipalité et les Associations LOCALES invitent la population à assister nombreuse aux Festivités de la Fête Nationale

19H00 : Rendez-vous au carreau de la mine
Apéritif en compagnie de l'Harmonie Municipale
« La Fraternelle »
Démonstration et animation de « Jombolo »

20H00 : Animation musicale avec DJ
Distribution de lampions
retraite aux flambeaux sur le site

23H00 : Feu d'Artifice offert par la Municipalité

BUVETTE ET RESTAURATION RAPIDE
SUR PLACE

Pour faciliter l'accès au chapiteau du « Carreau de la Mine » des navettes sont prévues :

Entre 18H30 et 20H30 - toutes les ½ heures –
Départs de l'Eglise



Un service social pour tous les ressortissants Italiens

A partir du vendredi 2 septembre 2016, l'ITAL (Institut de Tutelle et d'Assistance gratuite pour les Italiens et leurs familles), effectuera tous les premiers vendredi du mois de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 une PERMANENCE au sein de la MAIRIE de HUSSIGNY-GODBRANGE.

Nicolo' LANTERI, Correspondant Consulaire et Collaborateur ITAL-UIL, se tiendra à disposition de la nombreuse communauté italienne pour lui venir en aide dans toutes les démarches

administratives : dossiers de retraite dans les Pays Européens, pensions de vieillesse, de réversion, d'invalidité, demandes de retraites complémentaires, déclarations RED-EST annuelles des revenus auprès de l'I.N.P.S. en Italie ou pour toute autre demande relative avec l'Italie. Nicolo' LANTERI intervient aussi auprès du Consulat Général d'Italie à Metz pour l'obtention de : cartes d'identité italiennes, passeports, code fiscal italien, actes d'état civil, documents militaires, livret de famille, etc.

L'assistance est totalement gratuite, confidentielle et rapide.

Contact : Nicolo' LANTERI :
06.75.19.48.04. • Permanences assurées : Tous les 1^{er} Vendredis du mois à la Mairie de HUSSIGNY- GODBRANGE, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Renseignements complémentaires auprès du :
Patronato ITAL-UIL • 50, rue du XX^{ème} Corps Américain • 57000 METZ • Tél. : 03.87.62.18.27 • email : metz@italuil-france.com

Noces d'or, de diamant et de platine



La Traditionnelle cérémonie des Noces d'Or et Diamant aura lieu le samedi 21 octobre 2017 à 15H30. Les couples résidant dans notre commune et qui ont célébré leur mariage en 1967, 1957 et 1947, sont priés de se faire connaître en Mairie.

Restaurants du Cœur

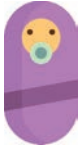


CENTRE DES RESTOS DU CŒUR DE VILLERUPT
ANNEXE HUSSIGNY-GODBRANGE

Les bénévoles des restos du cœur de Hussigny-Godbrange vous remercient pour votre générosité qui a amélioré la distribution des repas pour la saison 2016/2017.



Etat - Civil / année 2016



NAISSANCES

AMADIO Simon, 31 décembre
AMARO VIDAL Kévin, 26 octobre
ARTONI Daniel, 6 octobre
BLANCHARD MERCK Priam, 25 juillet
CABRET Tom, 13 juillet
CHEVREMONT Gabriel, 22 juillet
CORREIA Liam, 1^{er} juin
CROATTI Wendy, 04 mars
DANIELE Antonio, 26 septembre
DE ALMEIDA OLIVEIRA Davy, 27 juillet
DELOISON Léa, 03 avril
DENOO Maeva, 19 août
DE SOUSA FARIA Nolan, 11 octobre
DEVILLE Clément, 15 mars
DO CARMO SIMAO Maria, 31 janvier
FRISON Louise, 28 juillet
GIAMPIETRO Elyo, 20 février
HAMOUCHE Meyssem, 23 juin
KELLER Eléanore, 12 mai
LARDE Nolan, 04 août
LISUZZO Camille, 08 avril
MAZZUCOTELLI Maé, 16 décembre
MECINI Luan, 23 juillet
MEDDOUR Noah, 16 février
MENGWASSER Léo, 26 août
NEY Finn, 12 septembre
NICOLAS Paul, 10 juin
PETITJEAN Lilou, 10 avril
RIBEIRO PEREIRA Vicente, 19 juillet
SIMON Lilou, 22 avril
VIEL Aloïs, 19 mars
VUILLAUME Sélina, 26 juin



MARIAGES



BERBACHE Belkacem - MAKACI Naïma 05 novembre
BEZZAH Iazid - RIFAI Rhizlane 09 avril
BORI Jean-Claude - RIEFOLO Antoinette 03 décembre
BORI Yann - GUALTIERI Audrey 21 mai
CHEVREMONT Arnaud - ORLANDINI Tatiana 24 septembre
FERE Fabien - PEDONE Stéphanie 07 mai
LE MEUR Loïc - UMBRI Elodie 21 mai
MARIOTTI Michael - PAULUS Laurence 16 avril
MOUKAH Hachimi - PAULUS Sandrine 06 février
PASTOR Julio - FOUCAULT Stéphanie 26 mars
RAMDEDOVIC Munir - GUTIC Maja 06 février
ROUSSELLE Stéphane - RUBÉO-LISA Laura 03 septembre
VUILLAUME Moïse - PASHOVA Asya 27 décembre
ZIPSIN Ludovic - TOKAREVA Anna 11 juin

DÉCÈS

BERNARDINI née FABBRI Rosa, 09 août
BERTOZZI Antoine, 19 décembre
BUKATO Jean-Pierre, 29 mars
CHALIN née L'HONORÉ Janine, 13 décembre
CHENUT née BORGHESI Dina, 05 mars
CUTER Charles, 19 octobre
GASPARD née BARTNIK Marie, 18 août
IHMOFF Suzanne née LEROY Suzanne, 26 décembre
LALIÈRE Lucien, 12 août
LE GOURRIEREC Jean-Pierre, 08 janvier
LEGRAND née BURN Viviane, 30 mai
LÉONARD Josette, 28 janvier
LOTTI Claude, 25 décembre
MANCINI Jean-Louis, 24 juin
MARIOTTI née MATHOT Lucette, 24 décembre
MATZ Marcel, 29 août
MELNOTTE Stéphane, 26 août
MULHAUSEN née TONELLO Monique, 18 novembre
MURATORI née MANOUSKY Olga, 04 janvier
ROSSI née GHISOLFI Ginette, 02 décembre
ROSSI Ottavio, 13 mai
RUBÉO-LISA Patricia, 13 mai
SCULFORT né LECOMPTE Irène, 20 décembre
SOTTOCORNA née MATHON Janine, 12 avril
VICENZI Yvon, 17 mai

Hussigny Godbrange

(Ancien Carreau de la Mine...)

Vendredi 25 août

à partir de 18h30

Jérôme Locatelli
(Quintet)

Jacques Piroton
(Trio)

Pol Belardi's
Urban Voyage

Samedi 26 août

à partir de 18h30

Follow Me

Pierre-Alain Goualch
(Trio)

Ludovic Beier
(Trio)



JAZZ en SOL
mineur

2017



7ème Edition

Restauration / Buvette

HUSSIGNY GODBRANGE

magazine d'informations communales - numéro 46 - juillet 2017

Directeur de publication : Laurent Righi - Rédaction et photos : mairie de Hussigny-Godbrange

Conception & réalisation : anagram - imprimé sur papier recyclé à 1 650 exemplaires par Digit'Offset